

A l'occasion d'une réunion de haut niveau organisée le 1er octobre 2020, par les Nations-Unies pour célébrer le 25è anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les Femmes de Beijing, le Maroc a exprimé le vœu que les inégalités entre les femmes et les hommes deviennent une chose du passé, en soulignant que le Royaume, sous la Conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a érigé la promotion de l'égalité femmes-hommes en une "stratégie volontariste".

"Le vœu du Maroc est que l'avenir se donne en aperçu au présent et que les inégalités entre les femmes et les hommes appartiennent à un autre temps", a déclaré le Ministre des Affaires Etrangères (MAE), de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger, M. Nasser Bourita, dans un message préenregistré diffusé lors de cette réunion virtuelle.

Bourita a rappelé que la conférence de Beijing a marqué un tournant dans le programme international pour l'égalité femmes-hommes, en ce sens que la Déclaration et le Plan d'action adoptés à cette occasion sont à l'égalité de genre, ce que l'agenda 2030 est au développement durable, à savoir un programme d'actions, un catalyseur de coopération et un instrument de mobilisation.

"A la différence près que les Objectifs de développement durable (ODD) sont aussi porteurs d'un agenda en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes puisqu'il s'agit non seulement d'un objectif à part entière (ODD5) mais également d'une partie intégrante de chacun des 17 ODD", a relevé M. le Ministre.

Et de souligner que l'égalité des sexes a cela de transformationnel qu'elle parcourt l'ensemble des défis de notre temps, de manière transversale, estimant que sa centralité tient à son pouvoir multiplicateur qui en fait "le baromètre du progrès et du développement".

Bourita a aussi noté que la commémoration de cet anniversaire est surtout un moment d'évaluation, en ce sens que "les résultats sont mitigés".

"Certes, des efforts considérables ont été réalisés. Cependant, aucun pays ne peut se prévaloir d'avoir atteint une égalité totale. Les discriminations existent encore. Les disparités subsistent. Des barrières structurelles résistent et les stéréotypes sont légion alors que les moyens déployés restent en-deçà des objectifs fixés", a-t-il déploré.

"D'autant plus que nous ne sommes jamais à l'abri d'un retour en arrière. La

pandémie du Coronavirus a accentué cette réalité, en fragilisant davantage la situation des femmes et des filles. Elle a rappelé que les droits des femmes sont une conquête permanente et que ces mêmes droits sont les premiers à être remis en cause en cas de crise", a averti M. le Ministre.

Evoquant les progrès réalisés par le Maroc en la matière, M. Bourita a souligné que Sa Majesté le Roi Mohammed VI a érigé la promotion de l'égalité femmes-hommes en "une stratégie volontariste", qui émane d'une conviction, selon laquelle l'égalité femmes-hommes est un « droit humain fondamental, un impératif juridique et une exigence socio-économique ».

Il a rappelé, à ce propos, que depuis l'intronisation du Souverain, un grand nombre d'avancées juridiques ont été réalisées, parmi lesquelles le Code de la famille « Moudawana » en 2004, la levée des réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDAW) en 2008, ainsi que l'adoption en 2011 d'une Constitution qui consacre, sans ambiguïté, l'égalité entre les femmes et les hommes, dans tous les domaines.

A cela s'ajoutent les lois relatives à l'accès égalitaire des femmes aux terres collectives (Soulaliyates) ou encore l'adoption de la loi 103.13 sur les violences faites aux femmes, qui criminalise toutes les formes de violences et instaure un véritable mécanisme de prise en charge des survivantes de violences.

Et d'ajouter que cette dynamique en faveur de l'égalité a été confortée par l'adoption de stratégies gouvernementales à l'instar du Plan Gouvernemental pour l'Égalité, qui constitue un cadre de convergence des actions visant la promotion des droits de la femme et leur intégration dans les politiques publiques.

Le leadership pionnier du Royaume en matière de budgétisation sensible au genre (BSG) permet d'assurer le passage de l'égalité de jure à l'égalité de facto, a poursuivi le Ministre, précisant que la révision de la loi organique des finances intègre la question du genre dans chacune des étapes du processus de budgétisation. Le Maroc a même établi en 2013 un Centre d'Excellence pour la BSG, le premier aux niveaux africain et arabe, qui est devenu un modèle de coopération Sud-Sud, a-t-il dit. (Fin)